

## LETTRE DU PRÉSIDENT

24 novembre 2022

Cher adhérent d'ASIBA, chère école OIB, chère association de parents,

Avant tout autre chose, nous espérons tous à ASIBA que vos proches et vous-même allez bien, en dépit des circonstances exceptionnelles auxquelles nous avons dû faire face cette année.

Comme vous le saurez certainement, ASIBA est l'association qui soutient et promeut le volet britannique de l'*Option Internationale du Baccalauréat* (OIB) et à ce titre, assure :

- l'organisation et le financement de la formation annuelle des enseignants et des examinateurs menée par les coordinateurs nationaux des disciplines et les inspecteurs de Cambridge International Education ;
- la liaison entre le Ministère de l'Éducation Nationale et Cambridge International Education en matière de développement du *curriculum* et des examens ;
- la planification et l'organisation des épreuves de l'OIB, y compris la modération et la standardisation (processus de vérification des notes afin d'assurer le respect des normes nationales dans toutes les épreuves) ;
- la réalisation annuelle du Guide des épreuves de l'OIB britannique;
- un soutien aux écoles actuelles et nouvelles pour ce qui relève de la mise en place et de l'enseignement du programme de l'OIB ;
- la promotion de l'OIB auprès des responsables des admissions dans les universités au Royaume Uni et ailleurs ;
- le développement du site internet d'ASIBA afin d'accompagner le corps enseignant, les élèves, leurs parents et comme vecteur de relais d'information sur l'OIB et les activités d'ASIBA ;
- la subvention des dépenses liées aux épreuves orales en vue d'alléger le coût financier de l'organisation des épreuves OIB, qu'il s'agisse des examinateurs ou des centres d'examens abritant les oraux ;
- l'administration centralisée des examens britanniques IGCSE pour le compte de Cambridge International Education, et conformément au Cambridge Associate Agreement, ce qui permet aux établissements OIB de bénéficier d'une réduction des frais d'entrée.

**Chacune de ces activités est essentielle pour garantir la pérennité de l'OIB britannique.**

L'année 2021/22 a continué d'inscrire ASIBA dans une dynamique très engagée. Elle aura donné lieu à bon nombre de développements et d'initiatives nouvelles visant à soutenir la communauté OIB qui ne cesse de s'élargir, et notamment :

- la liaison entre le Ministère de l'Éducation Nationale et Cambridge International Education dans le cadre de la mise en place de la réforme du baccalauréat ;

- la mise en place des modifications au format de l'épreuve orale de langue et littérature anglaise conformément aux développements des pratiques britanniques et de la réforme du baccalauréat ;
- la promotion du profil UCAS de qualifications communes (<https://qips.ucas.com/qip/france-option-internationale-du-baccalaureat-oib-assessed-from-2021>) qui fixe l'équivalence de l'OIB à quatre *A levels* britanniques (contre trois pour le baccalauréat général classique) et qui pose clairement l'évaluation de la performance linguistique selon les attendus d'un niveau d'anglais académique, première langue, et *a minima* C1 ;
- la liaison avec UCAS afin d'actualiser l'OIB dans UCAS APPLY ;
- la liaison avec les universités étrangères qui proposent une offre de cours en anglais (les Pays Bas, par exemple) afin d'obtenir la dispense de production additionnelle de preuves d'aptitudes à utiliser et comprendre la langue anglaise ;
- le développement de formations à distance facultatives ; par exemple, « IGCSE » mathématiques ;
- le développement de notre site web afin de fournir des supports aux professeurs ;
- l'organisation des formations professionnelles hybrides (présentiel et distanciel) à *France Education International* à Sèvres ;
- la mise en place d'information supplémentaire en ligne et de sessions de formation ;
- la mise en œuvre par deux inspecteurs de Cambridge des supports de notations standardisés supplémentaires afin d'assister les enseignants et les examinateurs dans la compréhension de la méthodologie de l'annotation et de l'évaluation des épreuves écrites ;
- l'organisation du sixième concours de poésie annuel d'ASIBA ;
- la mise en place des « Masterclasses » : <https://www.asiba.fr/masterclasses-programme/>
- mis à disposition de « Inner Drive online academy » (ressources pour apprendre à apprendre
- mise à disposition de « Audiopi podcasts » liés au programme d'histoire-géographie : <https://www.asiba.fr/wp-content/uploads/2022/11/Audiopi-poster66.pdf>
- négociation avec Unifrog pour un tarif préférentiel de groupe : <https://www.unifrog.org>

**Aucun de ces développements n'aurait pu être mené à bien sans le temps considérable consacré à titre bénévole par certains membres de notre communauté britannique OIB.**

Afin de pouvoir poursuivre notre travail et faire face aux coûts de fonctionnement de notre diplôme international atypique, il est essentiel que les écoles continuent de soutenir ASIBA en réglant leur cotisation pour l'année 2022/23. Le montant de cette cotisation est calculé selon la résolution votée lors de l'assemblée générale du 18 janvier 2021 (ci-jointe) ; c'est-à-dire sur la base de 12,5€ par étudiant en Terminale, sous réserve d'une cotisation minimum par établissement de 350 € et un maximum de 1.500€.

**Je vous adresse mes sincères remerciements pour votre soutien renouvelé.**

Bien cordialement,

**James Cathcart**

**Président**